

Aide Médico Psychologique

Famille de métier : Social, éducatif
Correspondance statutaire : Aide soignant

1 - Objectifs / Résultats attendus

Accompagner les personnes adultes handicapées dans leur vie quotidienne, leurs activités et leurs loisirs en contribuant à la restauration, au maintien et à la promotion de leur autonomie et de leurs capacités personnelles dans le cadre de leur projet de vie.

Etablir une relation adaptée pour prévenir ou rompre l'isolement de la personne et lui permettre d'être entendue dans ses besoins et ses attentes.

Développer les bonnes pratiques professionnelles dans le respect de la qualité et de la sécurité des prestations.

2 - Le contexte d'exercice de l'emploi et les facteurs d'évolution

La Maison d'Accueil Spécialisée « Les jardins d'Embanie » accueille 60 résidants qui présentent une déficience motrice et une déficience intellectuelle sévère qui entraîne une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Les personnes accueillies disposent d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Elles sont réparties en cinq unités de vie dont une est dédiée à la prise en charge des personnes cérébrolésées.

La Maison d'Accueil Spécialisée « Les jardins d'Embanie » est un établissement médico-social régi par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 et géré par le CPN.

Elle dispose d'un projet de service, d'un règlement de fonctionnement, d'un conseil de la vie sociale. Elle est soumise aux procédures régulières d'inspection et d'évaluations interne et externe fixées par la loi.

Les professionnels sont placés sous l'autorité du Directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée.

65 professionnels sont affectés à la Maison d'Accueil Spécialisée dont 51 aides soignants ou aides médico psychologiques répartis sur les 5 unités de vie.

Les aides médico psychologiques agissent sous la responsabilité de l'infirmier dans le cadre des soins et de l'éducateur dans la réalisation du projet de vie.

Ils exercent leurs fonctions en poste selon les horaires 6h45-14h15, 13h45-21h15 ou 21h-7h. Les repos sont variables sur la semaine. Les obligations de service sont régies par les notes de service 007/02, 001/05 002/05 et 013/05.

Chaque aide-médoco-psychologique est référent d'un résidant pour lequel il développe et met en œuvre un projet individuel de prise en charge.

3 - Coopérations

L'équipe pluri professionnelle est constituée de :

- Directeur
- Médecin
- Cadre de santé
- Educateurs
- Moniteur éducateur
- Infirmiers
- Aides médico psychologiques
- Animateurs
- Secrétaire
- Lingères

4 - Les activités clés

4.1 – **Accueillir et informer les personnes et leur entourage**

Démarche, méthode, mode opératoire :

Assurer une communication verbale et non verbale adaptée aux personnes

Veiller à l'installation et au confort des personnes

Présenter le service et son fonctionnement

Accompagner les familles

Recueillir des informations utiles à la prise en charge

Relation, Coopération

Transmettre à l'infirmier les informations relatives à la santé

Sécurité, continuité :

Restituer les informations recueillies dans le dossier éducatif

Règles, engagement, et responsabilité professionnels :

4.2 - **Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de santé**

Démarche, méthode, mode opératoire :

Observer l'état général de la personne, ses réactions et ses attitudes

Mesurer les paramètres vitaux dont la pression artérielle à l'aide d'un tensiomètre électronique

Evaluer la douleur

Discerner le caractère d'urgence d'une situation pour alerter

Relation Coopération

Transmettre à l'infirmier les observations *et les mesures* relevées

Sécurité, continuité :

Restituer les observations à l'oral et à l'écrit

Règles, engagement, et responsabilité professionnels :

4.3 – **Elaborer et mettre en œuvre le projet individuel de la personne**

Démarche, méthode, mode opératoire :

Evaluer le degré d'autonomie, les goûts et les compétences de la personne

Accompagner, assister ou suppléer la personne dans la réalisation de sa toilette, de son habillement, de la prise des repas, de ses transferts et déplacements

Stimuler, maintenir ou développer ses capacités physiques, sensorielles, cognitives et relationnelles au travers de la vie quotidienne et des activités de vie sociale

Animer des activités individuelles et de groupe

Etre référent en réalisant les missions définies dans le projet de service

Relation Coopération :

Echanger les informations recueillies au sein de l'équipe pluri-professionnelle et les exploiter

Transmettre aux partenaires les informations utiles concernant la personne

Sécurité, continuité :

Restituer les informations dans le dossier éducatif

Utiliser les aides techniques mises à disposition

Règles, engagement, et responsabilité professionnels

Faire participer la personne au maintien ou au développement de son autonomie

Mettre en œuvre les prestations du projet de vie validé en équipe

Valoriser les résidents et les prises en charge au travers des activités

Privilégier l'accès au milieu ordinaire chaque fois que possible.

4.4 – Réaliser les soins et aider l'infirmier à la réalisation des soins dans le cadre du projet individualisé de la personne.

Démarche, méthode, mode opératoire :

Réaliser les soins de propreté des stomies, de la peau et du cuir chevelu

Surveiller le bon fonctionnement des dispositifs médicaux et des appareillages

Administrar l'alimentation et l'hydratation par la sonde de gastrostomie percutanée endoscopique (GPE)

Administrar les traitements de vie courante oraux préparés en piluliers et contrôlés par l'infirmier à sa demande

Assister l'infirmier lors des soins techniques à sa demande

Relation Coopération

Accompagner le résidant et faire le lien avec les professionnels de santé en consultation médicale ou paramédicale et aux examens de santé

Participer au soutien psychologique de la personne

Participer à l'éducation thérapeutique de la personne

Sécurité, continuité :

Transmettre à l'infirmier les observations relevées lors des soins

Appliquer les protocoles en cours

Règles, engagement, et responsabilité professionnels :

4.5 – Assurer les activités liées à l'intendance, à la maintenance des locaux et l'entretien des matériels de soins

Démarche, méthode, mode opératoire :

Commander et gérer les produits nécessaires à la prise en charge des résidants

Assurer la propreté et la pérennité du matériel mis à disposition

Participer à maintenir et améliorer la qualité du cadre de vie

Relation Coopération :

Participer à l'évaluation des besoins en matériel

Sécurité, continuité :

Signaler les problèmes rencontrés

Participer à la maintenance du matériel

Règles, engagement, et responsabilité professionnels :

Veiller à la bonne utilisation des ressources

4.6 – Participer à la vie institutionnelle

Démarche, méthode, mode opératoire :

Participer à l'intégration des nouveaux professionnels

Encadrer et évaluer les aides médico psychologiques en formation et les stagiaires BEP

Participer à l'encadrement des stagiaires d'autres filières

Participer aux réunions institutionnelles

Relation Coopération

Participer au jury de mise en situation professionnelle des stagiaires BEP

Remplacer dans les unités de soins du CPN en cas de besoin

Rendre compte et valoriser les prises en charge et prestations réalisées à la MAS

Sécurité, continuité

Règles, engagement, et responsabilité professionnels :

Prendre connaissance des documents institutionnels: projet de service, règlement de fonctionnement, compte rendus des réunions, des inspections et des groupes de travail ...

Participer aux groupes de travail professionnels dans le service, l'établissement ou inter établissement

Entretenir et actualiser ses connaissances professionnelles

Connaître et respecter les modalités de l'évaluation des stagiaires.

Compétences transverses

Respecter la confidentialité des informations recueillies

Respecter les droits des personnes

Rechercher le consentement et la coopération de la personne

Utiliser les supports de communication validés (relèves, banquier, dossier éducatif...)

Respecter les protocoles et procédures en vigueur

Adopter une démarche de bienveillance

5 - Les ressources de compétences

Les savoirs théoriques ou connaissances associés

- Appliquer et développer les connaissances théoriques acquises pendant la formation initiale et la formation continue
- Maîtriser les procédures de vigilance, les outils de communication, les supports de soins
- Connaître la réglementation relative à l'exercice de la profession et la réglementation institutionnelle

Les savoir-faire relationnels

- Développer et partager les valeurs professionnelles fondamentales dans les soins et l'accompagnement des personnes handicapées : tolérance, respect, bienveillance, patience
- Intégrer la notion de référent dans la prise en charge des personnes accueillies
- Travailler en harmonie avec les différentes catégories professionnelles et les partenaires (famille, réseau)
- Etre capable de distanciation dans la relation quotidienne avec les personnes accueillies

Les Savoir-faire techniques

- Adopter une communication et des attitudes propices à la relation d'aide
- Pratiquer les premiers gestes d'urgence
- Utiliser les techniques gestes et postures/manutention

Les savoir-faire méthodes

- Utiliser la méthodologie d'élaboration du projet individuel de prise en charge
- Adapter l'organisation de travail aux besoins des personnes
- Interroger la qualité de ses pratiques professionnelles

Autres ressources

- Savoir faire appel à une ou plusieurs personnes ressources

6 - Pré-requis d'études – concours ou expérience pour l'accès au métier / à l'emploi

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'aide médico psychologique

7 - Proximités Métiers– aire de mobilité verticale / horizontale

Passerelles courtes

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Passerelles longues

Diplôme d'Etat d'infirmière

Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Diplôme d'Etat de moniteur éducateur